



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Portant

RESTRICTION DE CIRCULATION

Sur la route départementale D208E1

Sur le territoire de la commune de WISQUES

hors agglomération

entre le 21/03/2026 au 21/04/2026

ENLÈVEMENT BILLES DE BOIS LE LONG DE LA D208E1 (ENTRE PONT DE L'A26 ET CHATEAU D'EAU DE WISQUES)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, adopté par délibération du Conseil départemental du 22 juin 2015, et par arrêté du Président de Conseil départemental du 21 septembre 2015,

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière du 22 octobre 1963 modifiée par des arrêtés subséquents,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la demande en date du 10/03/2026, par laquelle LES COMPAGNONS DU TRAIT CARRE, en vue d'exécuter des travaux enlèvement billes de bois le long de la D208E1 (entre pont de l'A26 et château d'eau de Wisques),

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers du domaine public routier départemental, de prévenir tout risque d'accidents, et de faciliter la réalisation des travaux, il convient de prendre des mesures réglementaires de circulation sur la D208E1 du PR 22+757 au PR 23+689, hors agglomération,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera restreinte sur la D208E1 du PR 22+757 au PR 23+689 hors agglomération sur le territoire de la commune de **WISQUES**, entre le samedi 21 mars 2026 et le mardi 21 avril 2026 de 09h00 à 11h00, pour permettre l'exécution des travaux sus-visés.

Article 2 : Cette réglementation consistera en :

- Interdiction de stationner sur les accotements,
- Alternat de circulation réglé par feux tricolores ou manuellement,
- Interdiction de dépasser,
- La vitesse sera limitée à 50 km/h,

Article 3 : Les panneaux de signalisation réglementaire seront posés par les soins et aux frais de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux, aux extrémités des sections restreintes et fermées conformément aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (arrêté du 24 novembre 1967 modifié), explicitées par la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de l'audomarois.

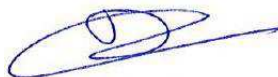
Article 4 : Il appartient à l'entreprise, si les circonstances l'exigent, d'effectuer un nettoyage de la chaussée après la fin des travaux, et d'une manière générale, de laisser la chaussée dans un état compatible à sa réouverture à la circulation publique, dans des conditions normales de conduites et de sécurité. A défaut, le Département exécutera, aux frais et risques de l'entreprise, toutes les opérations nécessaires à la réouverture de la chaussée à la circulation publique en toute sécurité. Dans cette hypothèse, le Département pourrait engager en outre, toutes les procédures contentieuses utiles au règlement de ce différend.

Article 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil Départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lille, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

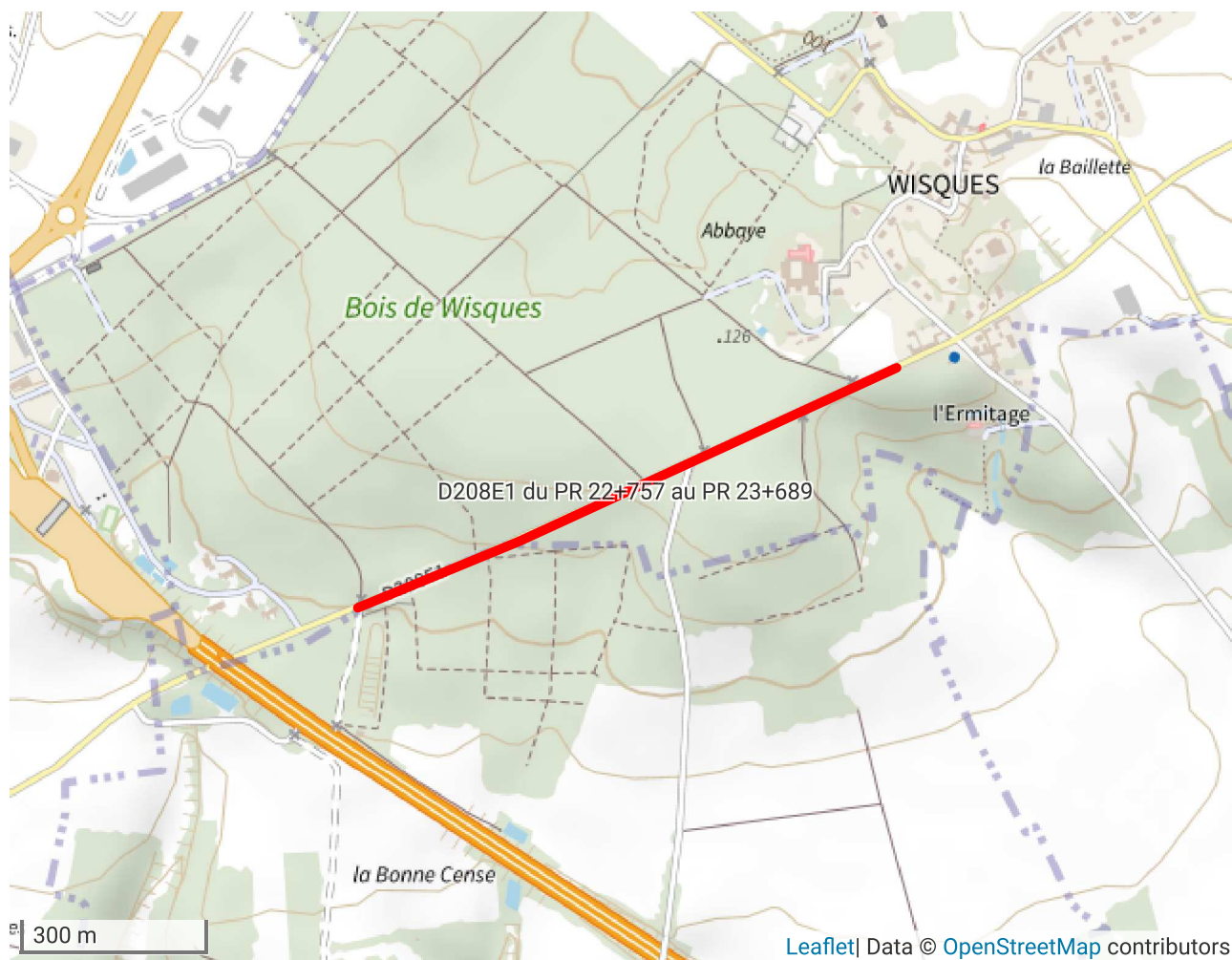
Lumbres,

Le 19 mars 2026



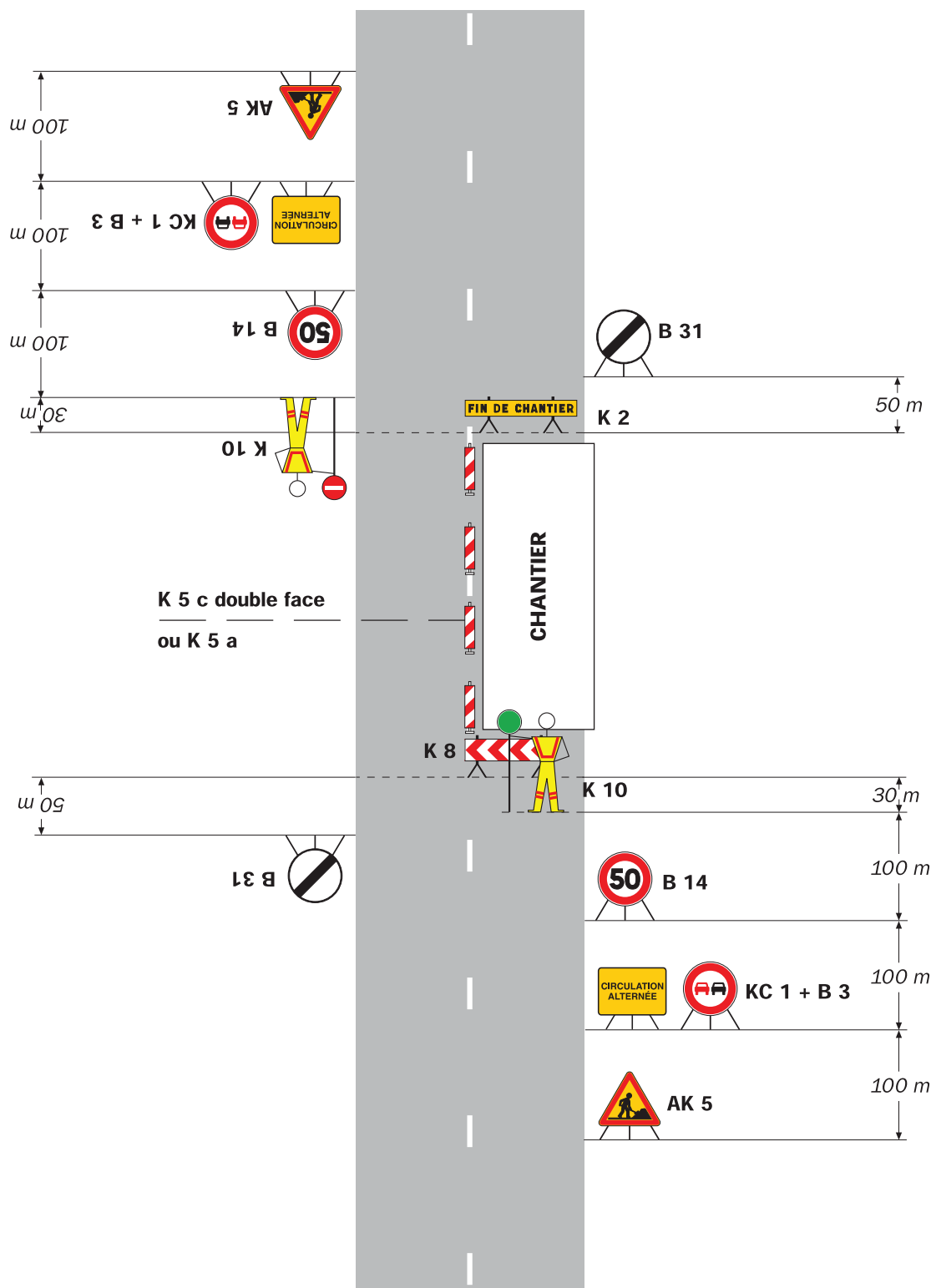
Signé électroniquement par
Cyrille DUVIVIER
Directeur de la maison du Département
aménagement et développement territorial
de l'Audomarois

ANNEXE - LOCALISATION



Alternat par piquets K 10

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et KC 1.

Le demandeur Particulier ☐ Concessionnaire ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Autre demandeur ☐

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:
.....
Code Postal Localité : Pays :
Téléphone
Courriel :@.....

☐ Si le demandeur est une entreprise qui intervient pour un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de ce dernier ci dessous

OU

☐ Si le demandeur est un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de l'entreprise intervenante ci dessous:

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:
.....
Code Postal Localité : Pays :
Téléphone
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Route départementale n°..... Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Adresse Numéro :Extension: Nom de la voie:
.....
Code Postal Localité :

Descriptif des travaux

Référence de l'autorisation:.....

Nature des travaux:.....

Date de démarrage des travaux:

Date de fin des travaux:

Fait à....., le.....

Signature

Cadre réservé à l'administration

Avis de fin de travaux reçu le:

Date du contrôle de surface:

En présence de: ☐ l'Entreprise ☐ Maître d'Ouvrage/Oeuvre ☐ Maître d'Ouvrage/Œuvre et Entreprise NON PRESENTS

☐ SANS Observations ☐ AVEC Réserves:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait le....., par.....

Signature

Le demandeur Particulier ☐ Concessionnaire ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Autre demandeur ☐

Nom : Prénom :
 Dénomination : Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:

 Code Postal Localité : Pays :
 Téléphone
 Courriel :@.....

☐ Si le demandeur est une entreprise qui intervient pour un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de ce dernier ci dessous **OU**

☐ Si le demandeur est un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de l'entreprise intervenante ci dessous:

Nom : Prénom :
 Dénomination : Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:

 Code Postal Localité : Pays :
 Téléphone
 Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Route départementale n°..... Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Adresse Numéro :Extension: Nom de la voie:

 Code Postal Localité :

Descriptif des travaux

Référence de l'autorisation:.....

Nature des travaux:.....

Date de démarrage des travaux:

Personne à contacter en cas d'urgence:

Téléphone Fax

Courriel :@.....

Fait à....., le.....

Signature

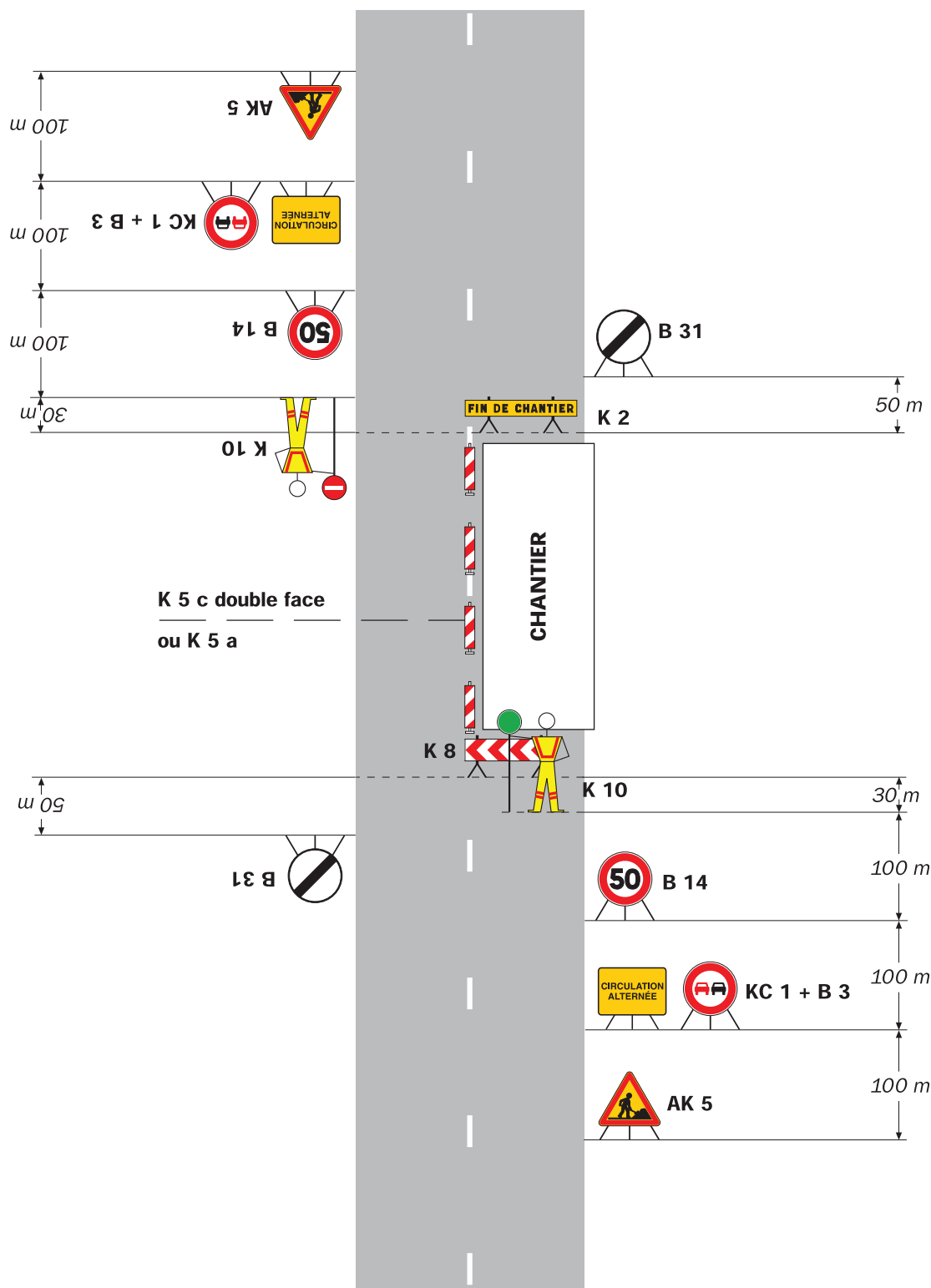
CF24

Circulation alternée
Route à 2 voies



Alternat par piquets K 10

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et KC 1.

Le demandeur Particulier ☐ Concessionnaire ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Autre demandeur ☐

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:
.....
Code Postal Localité : Pays :
Téléphone
Courriel :@.....

☐ Si le demandeur est une entreprise qui intervient pour un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de ce dernier ci dessous

OU

☐ Si le demandeur est un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de l'entreprise intervenante ci dessous:

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:
.....
Code Postal Localité : Pays :
Téléphone
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Route départementale n°..... Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Adresse Numéro :Extension: Nom de la voie:
.....
Code Postal Localité :

Descriptif des travaux

Référence de l'autorisation:.....

Nature des travaux:.....

Date de démarrage des travaux:

Date de fin des travaux:

Fait à....., le.....

Signature

Cadre réservé à l'administration

Avis de fin de travaux reçu le:

Date du contrôle de surface:

En présence de: ☐ l'Entreprise ☐ Maître d'Ouvrage/Oeuvre ☐ Maître d'Ouvrage/Œuvre et Entreprise NON PRESENTS

☐ SANS Observations ☐ AVEC Réserves:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait le....., par.....

Signature

Le demandeur Particulier ☐ Concessionnaire ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Autre demandeur ☐

Nom : Prénom :
 Dénomination : Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:

 Code Postal Localité : Pays :
 Téléphone
 Courriel :@.....

☐ Si le demandeur est une entreprise qui intervient pour un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de ce dernier ci dessous **OU**

☐ Si le demandeur est un Maître d'Ouvrage/Œuvre, merci d'indiquer les coordonnées de l'entreprise intervenante ci dessous:

Nom : Prénom :
 Dénomination : Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension: Nom de la voie:

 Code Postal Localité : Pays :
 Téléphone
 Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Route départementale n°..... Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Adresse Numéro :Extension: Nom de la voie:

 Code Postal Localité :

Descriptif des travaux

Référence de l'autorisation:.....

Nature des travaux:.....

Date de démarrage des travaux:

Personne à contacter en cas d'urgence:

Téléphone Fax

Courriel :@.....

Fait à....., le.....

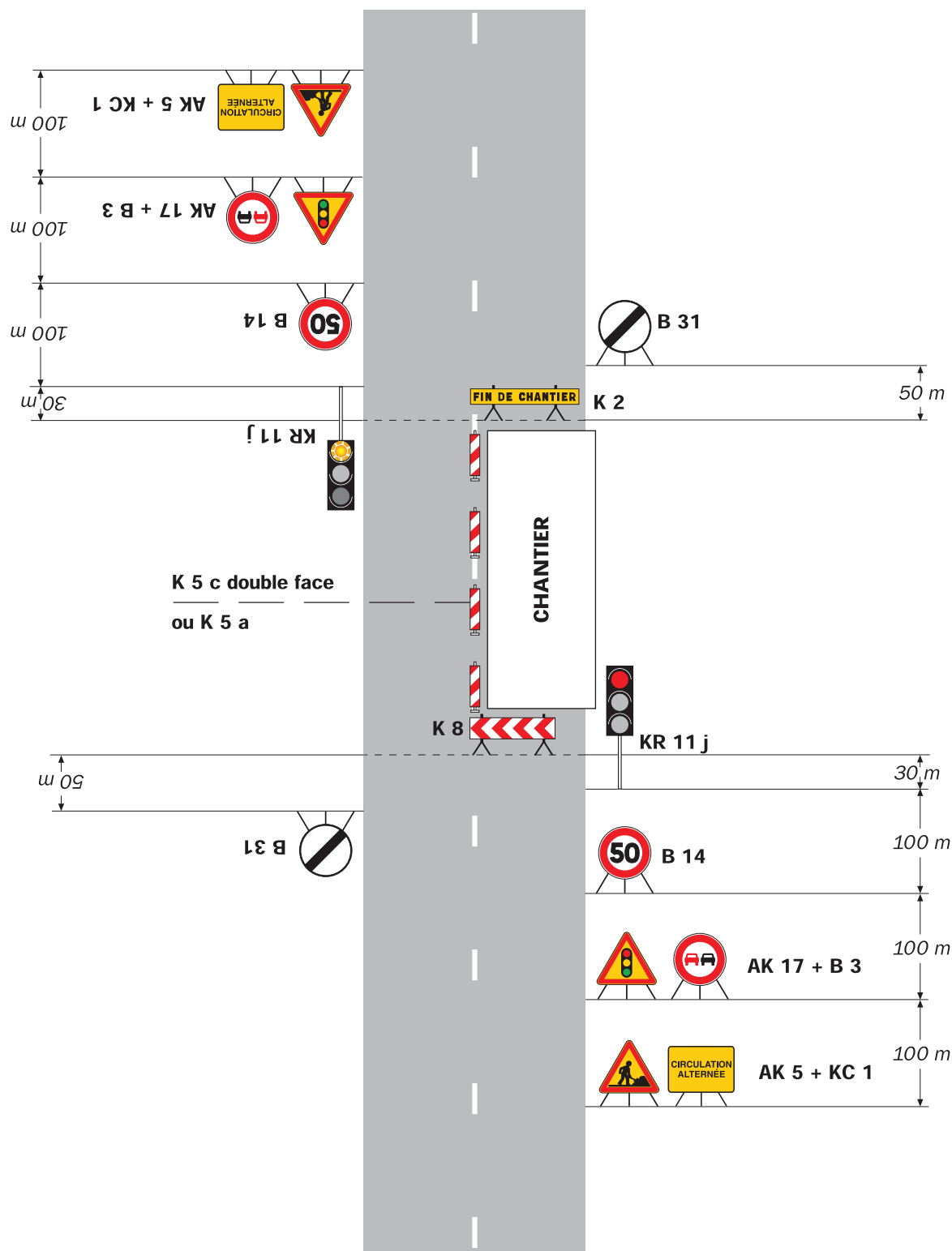
Signature

Chantiers fixes

CF24

Alternat par signaux tricolores

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.